



Notes de version

openSUSE Leap est un système d'exploitation libre et gratuit basé sur Linux pour votre ordinateur personnel, votre ordinateur portable ou votre serveur. Vous pouvez surfer sur le web, gérer vos e-mails et vos photos, faire du travail bureautique, lire des vidéos ou de la musique, vous amuser !

Date de publication : 2018-01-25 , Version : 42.2.20180124

Table des matières

- 1 Installation 2
- 2 Mise à niveau du système 4
- 3 Généralités 11
- 4 Plus d'informations et de retours 12

La fin de la période de maintenance pour openSUSE Leap 42.2 est maintenant terminée. Pour garder vos systèmes à jour et sûrs, veuillez mettre à niveau vers une version actuelle d'openSUSE. Avant de commencer la mise à niveau, assurez-vous que toutes les mises à jour de maintenance pour openSUSE Leap 42.2 soient appliquées.

Pour plus d'informations sur la mise à niveau vers la version actuelle d'openSUSE, consultez <http://en.opensuse.org/SDB:Distribution-Upgrade>.

Si vous mettez à niveau une ancienne installation vers cette version d'openSUSE Leap, consultez les précédentes notes de version listées ici : http://en.opensuse.org/openSUSE:Release_Notes.

Des informations sur le projet sont disponibles à l'adresse <https://www.opensuse.org>.

1 Installation

Cette section contient des notes à propos de l'installation. Pour des instructions détaillées sur la mise à niveau, veuillez consulter la documentation sur <https://doc.opensuse.org/documentation/leap/startup/html/book.opensuse.startup/part.basics.html>.

1.1 Installation minimale du système

Afin d'éviter que certains gros paquets recommandés ne soient installés, le schéma (pattern) pour les installations minimales utilise un autre schéma qui entre en conflit avec les paquets non désirés. Ce schéma, `patterns-openSUSE-minimal_base-conflicts`, peut être supprimé après l'installation.

Veuillez noter que l'installation minimale n'a pas de pare-feu par défaut. Si vous en avez besoin, installez `SuSEfirewall2`.

1.2 UEFI—Unified Extensible Firmware Interface

Avant d'installer openSUSE sur un système qui démarre au moyen d'UEFI (Unified Extensible Firmware Interface) il est fortement recommandé de vérifier l'existence de mises à jour du microprogramme (firmware) recommandées par le fournisseur du matériel et, le cas échéant, d'installer de telles mises à jour. Une installation préexistante de Windows 8 constitue une indication forte comme quoi votre système démarre au moyen d'UEFI.

Contexte : Certains microprogrammes (firmwares) UEFI présentent des bogues conduisant à leur défaillance si un volume de données trop important est écrit dans la zone de stockage de l'UEFI. Néanmoins, personne ne sait vraiment où se trouve la limite à ce volume « trop important ».

openSUSE minimise le risque en n'écrivant que le strict nécessaire pour démarrer l'OS. Ce strict nécessaire revient à indiquer au microprogramme UEFI l'emplacement du chargeur d'amorçage d'openSUSE. Les fonctionnalités du noyau Linux qui utilisent la zone de stockage de l'UEFI pour stocker les données de démarrage et de plantage (pstore) ont été désactivées par défaut. Il est cependant recommandé d'installer toute mise à jour du microprogramme recommandée par le fournisseur du matériel.

1.3 Plantage de l'installeur avec le montage par label par défaut

En sélectionnant la valeur de montage par défaut *Label du volume* pendant le partitionnement, l'installeur remonte une erreur et plante. Comme contournement, veuillez utiliser une autre option durant l'installation. Si besoin, changez en *Label du volume* sur le système installé.

1.4 UEFI, GPT et partitions MS-DOS

Un nouveau type de partitionnement a fait son apparition avec l'arrivée de l'EFI/UEFI : GPT (GUID Partition Table). Ce nouveau schéma emploie des identifiants globaux uniques (des valeurs sur 128 bits affichées sous forme de 32 chiffres hexadécimaux) afin d'identifier les périphériques et les types de partition.

En outre, la spécification UEFI gère également les anciennes partitions MBR (MS-DOS). Les chargeurs d'amorçage Linux (ELILO ou GRUB2) tentent de générer automatiquement un GUID pour ces anciennes partitions, et les écrivent dans le microprogramme. Un GUID de ce type est susceptible de changer fréquemment, occasionnant alors une réécriture dans le microprogramme. Une réécriture est constituée de deux opérations distinctes : l'effacement de l'ancienne entrée et la création d'une nouvelle entrée qui remplace la première.

Un microprogramme moderne dispose d'un nettoyeur qui collecte les entrées supprimées et libère la mémoire réservée aux anciennes entrées. Un problème se présente lorsqu'un microprogramme défectueux ne collecte pas et ne libère pas ces entrées. Ceci peut amener le système à ne plus pouvoir démarrer.

Pour contourner ce problème, convertissez l'ancienne partition MBR en nouvelle partition GPT.

1.5 Plantages d'applications KDE avec le pilote Nouveau 3D/DRI

Avec openSUSE Leap 42.2, le pilote Mesa/DRI Nouveau pour le rendu 2D/3D est considéré expérimental. Le pilote noyau/KMS Nouveau et le pilote X.org/DDX Nouveau pour le rendu 2D sont par contre considérés stables.

Lorsque le pilote Mesa/DRI Nouveau est utilisé, certaines applications peuvent planter, en particulier les applications KDE et Qt. Le pilote est maintenant dans un paquet séparé nommé Mesa-dri-nouveau, qui peut être supprimé en cas de problèmes.

Sans ce pilote installé, il n'y a pas d'accélération 3D matérielle sur aucun GPU Nvidia et pas d'accélération 2D pour les GPU Nvidia récents utilisant Glamor pour les opérations 2D rapides. Kernel Mode Setting et 2D basique sont disponibles, ainsi que l'accélération 2D via EXA pour les GPU Nvidia de génération Kepler (introduite en 2012) et antérieure. Les opérations 3D sont supportés via un rendu logiciel.

Pour plus d'informations, consultez les rapports de bugs https://bugs.freedesktop.org/show_bug.cgi?id=91632 et https://bugzilla.opensuse.org/show_bug.cgi?id=1005323.

2 Mise à niveau du système

Cette section liste des informations à propos de la mise à niveau du système. Pour des instructions détaillées sur la mise à niveau, veuillez consulter la documentation sur <https://doc.opensuse.org/documentation/leap/startup/html/book.opensuse.startup/cha.update.osuse.html>.

2.1 Mise à niveau depuis openSUSE Leap 42.1

2.1.1 Paquets supprimés et remplacés

Les paquets suivants ont été supprimés ou remplacés par rapport à openSUSE Leap 42.1 :

- arista : remplacé par transmageddon.
- cadabra : le code source ne se compile plus. Le successeur, Cadabra 2 (<http://cadabra.science/>), n'est pas encore stable.
- dropbear : supprimé car il ne présente aucun réel avantage par rapport à openssh.
- emerillon : remplacé par gnome-maps.

- gnome-system-log : remplacé par gnome-logs.
- hawk : remplacé par hawk2.
- ksnapshot : remplacé par spectacle.
- labplot : Labplot a été remplacé par sa version Qt5, nommé labplot-kf5. Si vous mettez à jour une installation d'openSUSE 42.1 sur laquelle labplot est installé, vous obtiendrez le paquet labplot-kf5 automatiquement.
- nodejs : renommé en nodejs4.
- psi : remplacé par psi+.
- python-moin : remplacé par moinmoin-wiki. Il s'agit uniquement d'un changement de nom, pas d'une mise à jour – c'est un remplaçant virtuellement identique.
- ungifsicle : remplacé par gifsicle.
- xchat : remplacé par hexchat.

2.1.2 /var/cache dans un sous-volume pour les instantanés (snapshots) et les retours en arrière (rollbacks)

/var/cache contient beaucoup de données très volatiles, telles que le cache de zypper avec des paquets RPM en différentes versions pour chaque mise à jour. Le stockage de ces données redondantes et très volatiles peut provoquer une augmentation très rapide de l'espace disque utilisé par les instantanés (snapshots).

Pour résoudre ce problème, déplacez /var/cache vers un sous-volume dédié. Sur les nouvelles installations d'openSUSE Leap 42.2, cela est fait automatiquement. Pour convertir un système de fichiers existant, suivez les étapes suivantes :

1. Trouvez le nom du périphérique du système de fichiers racine (par exemple, /dev/sda2 ou /dev/sda3) :

```
df /
```

2. Identifiez le sous-volume parent de tous les autres sous-volumes. Pour openSUSE 13.2, ce sous-volume est appelé @. Pour savoir si vous avez un sous-volume @, utilisez :

```
btrfs subvolume list / | grep '@'
```

Si cette commande ne renvoie rien, vous n'avez pas de sous-volume appelé @. Dans ce cas, vous pourrez procéder avec le sous-volume portant l'ID 5, qui était utilisé sur les précédentes versions d'openSUSE.

3. Maintenant, montez le sous-volume requis.

- Si vous avez un sous-volume @, montez-le sur un point de montage temporaire :

```
mount <root_device> -o subvol=@ /mnt
```

- Si vous n'avez pas de sous-volume @, monter plutôt le sous-volume portant l'ID 5 :

```
mount <root_device> -o subvolid=5 /mnt
```

4. /mnt/var/cache peut déjà exister et être le même répertoire que var/cache. Pour éviter toute perte de données, déplacez-le :

```
mv /mnt/var/cache /mnt/var/cache.old
```

5. Créez un nouveau sous-volume :

```
btrfs subvol create /mnt/var/cache
```

6. S'il y a maintenant un dossier /var/cache.old, déplacez-le vers le nouvel emplacement :

```
mv /var/cache.old/* /mnt/var/cache
```

Si ce n'est pas le cas, faites plutôt :

```
mv /var/cache/* /mnt/var/cache/
```

7. (Optionnelle) Éventuellement, supprimez /mnt/var/cache.old :

```
rm -rf /mnt/var/cache.old
```

8. Démontez le sous-volume du point de montage temporaire :

```
umount /mnt
```

9. Ajoutez une entrée à votre /etc/fstab pour le nouveau sous-volume /var/cache. Utilisez un sous-volume existant comme modèle. Assurez-vous de ne pas modifier l'UUID (c'est l'UUID du système de fichiers racine) et de nommer le sous-volume et son point de montage /var/cache.

10. Montez le nouveau sous-volume comme spécifié dans /etc/fstab :

```
mount /var/cache
```

2.1.3 GNOME Keyring n'a plus d'intégration avec GPG

L'agent GPG intégré à GNOME Keyring a été supprimé. Donc GNOME Keyring ne peut plus être utilisé pour gérer les clés GPG. Vous pouvez toujours gérer les clés GPG en ligne de commande en utilisant l'outil gpg.

2.1.4 Le pilote Synaptics de X peut dégrader l'expérience du pavé tactile sous GNOME

Dans Leap 42.1, le pilote Synaptics de X (paquet xf86-input-synaptics) était installé par défaut mais avait une priorité plus faible que le pilote libinput (xf86-input-libinput).

À partir de Leap 42.2 :

- Le pilote Synaptics n'est plus installé par défaut.
- Si le pilote Synaptics est installé, il sera prioritaire pour tous les pavés tactiles.
- Le pilote Synaptics n'est plus pris en charge par GNOME. Cela signifie que quand le pilote est installé, les pavés tactiles ne peuvent être configurés que comme des souris basiques.

À moins que vous ayez une grande quantité de configuration manuelle pour le pilote Synaptics, vous devriez supprimer le paquet de votre système :

```
sudo zypper rm xf86-input-synaptics
```

2.1.5 AArch64 : La taille de page a été changée entre openSUSE Leap 42.1 et openSUSE Leap 42.2

Sous openSUSE Leap 42.1, la taille de page par défaut était de 64 ko. Avec openSUSE Leap 42.2, la taille de page a été changée en 4 ko. Cela rend les anciens swap et systèmes de fichiers Btrfs inutilisables.

Si vous êtes actuellement sous openSUSE Leap 42.1 sur AArch64, veuillez envisager une nouvelle installation d'openSUSE Leap 42.2 plutôt qu'une mise à jour.

2.1.6 Les systèmes avec des contrôleurs CCISS peuvent ne pas démarrer après la mise à jour

Le pilote pour les contrôleurs Compaq/HP Smart Array (CCISS) (`cciss.ko`) ne gère plus certains contrôleurs par défaut. Cela peut conduire à ce que le disque racine ne soit pas détecté par le noyau d'openSUSE Leap 42.2.

Sur les systèmes affectés, le pilote CCISS peut être configuré pour revenir au comportement précédent et détecter le contrôleur à nouveau. Pour faire cela, ajouter le paramètre noyau `cciss.cciss_allow_hpsa=0`.

2.2 Mise à niveau depuis openSUSE 13.2

Les notes suivantes s'appliquent à des mises à niveau depuis openSUSE 13.2 ou plus ancien. Assurez-vous de passer en revue les informations présentes dans [Section 2.1, « Mise à niveau depuis openSUSE Leap 42.1 »](#).

2.2.1 Noms des interfaces réseau

Lors de la mise à niveau d'une machine distante sur openSUSE 13.2, assurez-vous que les noms de vos interfaces réseau soient corrects.

openSUSE 13.2 utilisait des noms d'interface réseau dits prédictibles (par exemple, `enp5s0`), tandis qu'openSUSE Leap 42.1 utilise des noms d'interface persistants (`eth0`). Après une mise à niveau suivie d'un redémarrage, les noms des interfaces réseau peuvent donc changer. Cela peut vous empêcher d'accéder à votre système. Pour éviter que les interfaces ne soient renommées, lancez la commande suivante pour chacune de vos interfaces réseau, avant de redémarrer votre système :

```
/usr/lib/udev/udev-generate-persistent-rule -v -c enp5s0 -n enp5s0 -o /etc/udev/
rules.d/70-persistent-net.rules
```

Remplacez `enp5s0` avec le nom de votre interface réseau.

2.2.2 Btrfs : fuite d'espace disque après des restaurations du système

Par défaut, openSUSE 13.2 utilisait un schéma de partitionnement qui pouvait conduire à un espace disque occupé par un contenu corrompu et inaccessible après qu'une première restauration du système (rollback) ait été exécutée. Ce problème de schéma a été corrigé dans openSUSE Leap 42.1. Toutefois, la correction ne peut s'appliquer que sur des nouvelles installations.

Si vous mettez à niveau depuis openSUSE 13.2, vous ne pouvez pas basculer le système de fichier sur le nouveau schéma, mais vous pouvez récupérer l'espace disque perdu.



Avertissement : Perte de données avec des réglages non-standard ou sans point de restauration

La procédure suivante ne fonctionnera correctement que sur les installations créées avec les choix par défaut de l'installateur d'openSUSE 13.2.

De plus, vous devez avoir créé auparavant un point de restauration système.

Si vous avez créé votre système de fichiers Btrfs avec une configuration non-standard ou que vous n'avez pas fait de point de restauration système, exécuter la procédure qui suit peut conduire à une perte de données.

1. Montez le système de fichiers racine initial :

```
mount /dev/<SYSTÈME_DE_FICHIERS_RACINE> -o subvolid=5 /mnt
```

2. Supprimez tous les fichiers sous /mnt qui ne sont pas dans un sous-volume :

```
find /mnt -xdev -delete
```

3. Démontez de nouveau le système de fichiers :

```
umount /mnt
```

2.2.3 Système d'impression : améliorations et changements incompatibles

Mise à jour de CUPS vers la version 1.7

Comparé à CUPS 1.5 dans openSUSE 13.2, CUPS 1.7 introduit des changements majeurs pouvant nécessiter des ajustements manuels au niveau de la configuration.

- PDF remplace PS comme format par défaut pour les tâches d'impression. Ainsi, les imprimantes PostScript traditionnelles nécessitent un pilote de filtre pour imprimer. Pour plus de détails, voir https://en.opensuse.org/Concepts_printing.
- Le protocole de découverte d'imprimantes sur le réseau a changé. La méthode native pour découvrir des imprimantes réseau est maintenant basée sur la découverte de service DNS (DNS-SD, c'est-à-dire via Avahi). Le service `cups-browsed` du paquet `cups-filter` peut être utilisé comme pont entre l'ancien protocole et le nouveau. `cupsd` et `cups-browsed` doivent tous les deux être lancés afin que les « anciens » clients (dont LibreOffice et KDE) puissent découvrir les imprimantes.
- La version par défaut du protocole IPP est passée de la 1.1 à la 2.0. Les anciens serveurs IPP comme CUPS 1.3.x (par exemple dans SUSE Linux Enterprise 11) rejettent les requêtes IPP 2.0 avec le message d'erreur `Bad Request` (voir <http://www.cups.org/str.php?L4231>). Afin de pouvoir imprimer via d'anciens serveurs, la version du protocole IPP doit être spécifiée explicitement en ajoutant `/version=1.1` :
 - Soit au paramètre `ServerName` dans `client.conf` (par exemple, `ServerName ancien.serveur.exemple.com/version=1.1`).
 - Soit à la valeur de la variable d'environnement `CUPS_SERVER`.
 - Soit à la valeur du nom de serveur de l'option `-h` des outils en ligne de commande, par exemple :


```
lpstat -h ancien.serveur.exemple.com/version=1.1 -p
```
- Certains filtres d'impression et backends ont été déplacés du paquet `cups` vers le paquet `cups-filters`.
- Certaines directives de configuration ont été séparées de `cupsd.conf` vers `cups-files.conf` (voir <http://www.cups.org/str.php?L4223>, CVE-2012-5519, et https://bugzilla.opensuse.org/show_bug.cgi?id=789566).
- Les bannières et la page de test CUPS ont été déplacées du paquet `cups` vers le paquet `cups-filters` (voir <http://www.cups.org/str.php?L4120> et https://bugzilla.opensuse.org/show_bug.cgi?id=735404).

3 Généralités

Cette section liste les problèmes généraux d'openSUSE Leap 42.2 qui ne correspondent à aucune autre catégorie.

3.1 Logiciel KDE pour la gestion d'informations personnelles (KDE PIM)

openSUSE Leap 42.2 fournit deux versions de la suite logicielle KDE PIM (Kontact, KMail, etc.) :

- La version 4.x historique
- La version basée sur KDE Frameworks 5

KDE PIM 4.x n'est plus maintenu par le projet KDE, mais a été conservé pour éviter de perturber les habitudes des utilisateurs.

Les deux versions de KDE PIM ne sont pas co-installables. Certains logiciels, comme KNode (paquet `knode`) nécessitent la version 4.x et seront désinstallés lors de l'installation de n'importe quel paquet de KDE PIM 5.x (par exemple, le paquet `kmail5`).

KDE PIM 4.x sera supprimé de la prochaine version d'openSUSE Leap. Donc nous vous conseillons de passer à la nouvelle version 5.x.

Cependant, tous les paramètres ne seront pas migrés depuis l'ancienne version actuellement. Pour plus d'informations, consultez le rapport de bug https://bugzilla.opensuse.org/show_bug.cgi?id=1001872.

3.2 Pas de verrouillage d'écran en utilisant GNOME Shell sans GDM

En utilisant GNOME shell avec un gestionnaire de connexion autre que GDM, tel que SDDM ou LightDM, l'écran ne se mettra pas en veille ni ne se verrouillera. De plus, changer d'utilisateur sans se déconnecter n'est pas possible.

Pour pouvoir verrouiller l'écran depuis GNOME Shell, activez GDM en tant que gestionnaire de connexion :

1. Assurez vous que le paquet `gdm` est installé.
2. Lancez YaST et de là, ouvrez *Éditeur de fichiers /etc/sysconfig*.

3. Naviguez vers *Desktop* > *Display manager* > *DISPLAYMANAGER*.
4. Dans le champ de saisie, spécifiez gdm. Pour sauvegarder, cliquez sur *OK*.
5. Redémarrez.

3.3 Polices Type-1 non gérées dans LibreOffice

LibreOffice 5.3 ne gère plus les anciennes polices de caractères Type-1 (extensions de fichiers .afm et .pfb). La plupart des utilisateurs ne devrait pas être affecté par cela, car les polices actuelles sont disponibles au format TrueType (.ttf) ou au format OpenType (.otf).

Si vous êtes affecté par cela, convertissez les polices Type-1 dans un format supporté, comme TrueType puis utilisez les polices converties. La conversion est faisable avec l'application FontForge (package fontforge) qui est inclus dans openSUSE. Pour savoir comment automatiser ces conversions, consultez <https://fontforge.github.io/en-US/documentation/scripting/>.

4 Plus d'informations et de retours

- Lisez les documents README sur le médium d'installation.
- Obtenir les informations détaillées du journal de modifications (changelog) à propos d'un paquet particulier à partir du RPM :

```
rpm --changelog -qp NOM.rpm
```

Remplacez NOM avec le nom du RPM.

- Vérifiez le fichier ChangeLog à la racine du médium d'installation pour un historique chronologique de toutes les modifications apportées aux paquets mis à jour.
- Retrouvez plus d'informations dans le dossier docu sur le médium d'installation.
- <https://doc.opensuse.org/> contient de la documentation supplémentaire ou mise à jour.
- Rendez-vous sur <https://www.opensuse.org/> pour les dernières informations sur les produits openSUSE.

Copyright © 2018 SUSE LLC

Merci d'utiliser openSUSE.

L'équipe openSUSE.